

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Noel-2009-sous-le-gui-pensez-au-tri-selectif,2250.html>

Noël 2009 : sous le gui, pensez au tri sélectif !

- Consommer responsable -



Date de mise en ligne : jeudi 24 décembre 2009

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés**

Parce qu'une bouteille de champagne contient 75% de verre recyclé, parce que le papier cadeau est entièrement composé de papier recyclé... Eco-Emballages encourage les Français à offrir un cadeau à l'environnement à l'occasion des fêtes de fin d'année ...

Dès le début de soirée, les bulles remplissent les coupes... Savez-vous que chacune de ces bouteilles de champagne est réalisée à partir de verre recyclé à 75% ? En effet, le verre se recycle à l'infini...

La boîte de foie gras anime le dîner de fête ! Là aussi, elle se recycle à l'infini, à condition d'être triée après sa consommation. Et on la retrouvera dans des boîtes de conserves de marrons par exemple, ou encore dans les essieux de voiture, l'électroménager, le mobilier... Un emballage fabriqué à partir d'acier recyclé économise l'équivalent de 1,5 fois son poids en CO2.

Minuit ! Les pieds menus des enfants s'envolent pour découvrir enfin le trésor tant convoité... les cadeaux ! Et là, tout le plaisir est dans le papier : il se froisse, se déchire, crépite dans les mains avant d'être abandonné. Savez-vous que le papier cadeau est fabriqué notamment à partir d'emballages recyclés ? Arrivés à l'emballage en carton : pas de panique ! Le papier carton peut avoir 7 vies (comme les chats !) et se recycle ainsi jusqu'à l'état de serviette en papier, qui, elle, devra aller directement à la poubelle.

Et là, surprise !!! C'est du carton recyclé qu'on trouve dans la BD ou le jeu de société, de l'aluminium dans le vélo ou la trottinette, et quelle est la surprise du petit dernier en découvrant que même le rembourrage de son nounours est confectionné à partir de bouteilles en plastique recyclé... (des idées de cadeaux en matière recyclée sur www.produitsrecycles.com).

Sous le sapin de Noël et en préparant le réveillon, chacun pourra bien sûr trier ses emballages ! 87 % des Français déclarent d'ailleurs que le tri est le premier geste qu'ils peuvent faire en faveur de l'environnement. **Trier, c'est donner une seconde vie aux emballages, mais c'est aussi préserver les ressources naturelles, économiser l'énergie et créer des emplois.**

Et voici quelques conseils pour un tri sans faute !

Bac jaune

- ▶ Tous les emballages en acier et en aluminium : boîtes de foie gras pour les plus grands, canette de coca pour les petits...
- ▶ Tous les emballages en papier/carton : boîtes de chocolats, emballages de jouets, briques de jus de fruit...
- ▶ Pour les emballages en plastique, seuls les bouteilles et flacons doivent être triés avec leur bouchon : bouteilles de soda, flacon de détergeant pour tout nettoyer, flacon de shampoing pour se faire une petite beauté...
- ▶ Et tous les journaux, magazines, revues et prospectus sans leur suremballage en plastique, bien sûr !

Bac vert

Tous les emballages en verre, quelles que soient leurs tailles : les bouteilles de vin ou champagne, les bocaux de conserve, les petits pots (alimentation de bébés, confitures...).

Le saviez-vous ?

Une famille de 4 personnes qui trie ses emballages, permet d'éviter l'émission de 115 kg de CO2 chaque année, soit 717 km en voiture et d'économiser 688 kWh, soit 4 590 h de télévision.

Vous aussi, calculez le bénéfice de votre geste de tri à Noël, grâce à l'éco-calculatrice disponible sur <http://tri-recyclage.ecoemballages.fr/> - Rubrique « Pourquoi ? ».

Post-scriptum :

A propos d'Eco-Emballages : Créé en 1992 grâce à la volonté conjointe des entreprises de la grande consommation et des pouvoirs publics, dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur, Eco-Emballages fédère et accompagne les acteurs de la chaîne solidaire du tri et du recyclage des emballages. Aujourd'hui, grâce à l'engagement collectif des entreprises, des collectivités, des citoyens et des professionnels du recyclage, environ 63% des emballages ménagers sont recyclés en France. Eco-Emballages a pour principales missions de travailler avec les entreprises à l'éco-conception et à la réduction des emballages, de soutenir financièrement la collecte sélective et de contribuer à son efficacité, d'informer le grand public et de favoriser le recyclage des emballages. Eco-Emballages est un éco-organisme, agréé par l'Etat, auquel 47 000 entreprises apportent leur contribution financière, dont près de 93% sont reversés aux collectivités locales pour contribuer au financement de la collecte sélective. Le Point Vert, symbole de cet engagement, est présent sur 190 milliards de produits de grande consommation en France.